

Une œuvre collective lumineuse au CFER

Alain BÉRUBÉ

Pour sa troisième saison, le programme Accès Culture, coordonné par la MRC d'Acton, fait une belle percée à la Polyvalente Robert-Ouimet d'Acton Vale. Le 26 janvier, les élèves du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) ont fièrement participé au vernissage d'une œuvre collective.

L'artiste Jacinthe Labrecque, de Roxton Falls, a coordonné le projet, intitulé « Luminescence ».

« C'est une œuvre éphémère, dans laquelle des lanternes ont été confectionnées à partir d'objets tels des bouteilles vides, du papier de soie et du styromousse. Et dans la noirceur,

l'éclairage DEL lui donne une nouvelle dimension », mentionne-t-elle.

Plusieurs élèves, enseignants et membres du personnel de la polyvalente ont pu admirer l'œuvre réalisée par les élèves du CFER lors du vernissage.

« C'est une belle fierté de voir nos jeunes participer à ce projet, dans lequel plusieurs articles récupérés ont été utilisés », souligne l'enseignante Caroline Allard.

Une élève du CFER, Alyson Larocque, affirme avoir apprécié son expérience.

« C'est un bon moyen de faire preuve de créativité et de liberté d'expression. Jacinthe nous a donné plusieurs bons conseils. Et j'ai confirmé ma passion pour l'art », confie-t-elle.



Les élèves du CFER ont présenté, le 26 janvier, leur œuvre collective « Luminescence » réalisée dans le cadre du programme Accès Culture. En avant-plan: Dylan Beauchemin et Shannie Ramsay. Debout: Emy Boissonneault, l'artiste Jacinthe Labrecque, Alyson Larocque, l'enseignante Camélia Barrière, Steven Lachance et l'enseignante Caroline Allard.

Budgets municipaux en bref

LÉGÈRE HAUSSE DU COMPTE DETAXES À UPTON

L'application du nouveau rôle triennal d'évaluation a forcé la municipalité d'Upton à procéder à certains ajustements afin de diminuer l'impact sur les contribuables.

La valeur des immeubles imposables a progressé de près de 21 % par rapport au rôle principal. Les secteurs agricole et industriel manufacturier sont les plus touchés, avec une croissance de 44 %. La municipalité a ainsi abaissé le taux de taxe foncière, qui passe de 63 cents à 54 cents par 100 \$ d'évaluation, en plus d'équilibrer les taxes spéciales.

Une résidence unifamiliale moyenne (193 480 \$ en 2017) desservie avec des services d'aqueduc et d'égout - soit au village - recevra donc un compte de taxes de 1900,28 \$, ce qui représente une hausse de 7,66 \$. Pour les résidences avec une installation septique privée, ce compte sera de 1543,59 \$, une baisse de 84,35 \$.

« Il est important que les contribuables comprennent le contexte dans lequel nous travaillons et les choix difficiles que nous avons dû faire. Notre objectif demeure de leur fournir des services et un environnement de qualité. Nous avons conclu l'exercice par une proposition réaliste pour la population d'Upton », mentionne le maire Yves Coteau.

Les revenus et dépenses sont évalués, pour 2017, à 2 737 925 \$.

Parmi les priorités, mentionnons le projet d'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration localisée dans le 21e Rang (et sa mise à niveau), la construction d'un nouveau garage municipal, l'état des routes et l'accès sécuritaire aux parcs.

RÔLE D'ÉVALUATION: LE CANTON DE ROXTON AJUSTE SON TAUX DE TAXATION

Avec la mise en place du nouveau rôle d'évaluation foncière cette année, le Canton de Roxton a dû procéder à un ajustement du taux de taxes.

La hausse de ce rôle est de 27 027 100 \$. La municipalité a donc abaissé son taux de taxes à 57,3 cents par 100 \$ d'évaluation, contre 72 cents en 2016.

Une taxe spéciale de 3,4 cents par 100 \$ d'évaluation - et une taxe de 115 \$ par résidence ou chalet, selon le type de propriété - est imposée pour les services de la Sûreté du Québec.

La taxe d'ordures passe de 125 \$ à 134 \$ par résidence. Pour l'installation septique, la compensation est établie à 85 \$.

« Nous sommes conscients que malgré ce réajustement du taux de taxes, certains propriétaires devront déboursier des sommes supplémentaires. Ceci s'explique par des hausses d'évaluation qui diffèrent selon le type d'immeuble que vous possédez », mentionne le maire Stéphane Beauchemin dans le document de présentation sur le budget.

Pour la prochaine année, le Canton de Roxton fera le rechargement et le pavage des 6e et 9e Rangs, pour un montant total de 1 112 000 \$.

Les revenus et dépenses sont de 1 458 141 \$, contre 1 554 378 \$ en 2016.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE STABLE À SAINT-THÉODORE D'ACTON

La municipalité de Saint-Théodore d'Acton conserve pour 2017 le même taux de taxe foncière générale, soit 69 cents par 100 \$ d'évaluation.

Les taxes de service seront de 180 \$ pour l'égout sanitaire, 110 \$ pour la cueillette des matières résiduelles et 87 \$ pour la vidange des fosses septiques.

Les principaux investissements touchent le pavage du 5e Rang (302 000 \$), le pavage du 8e Rang Ouest (285 000 \$) et au prolongement de l'égout de la rue Labonté (60 000 \$).

Les revenus sont évalués à 1 962 496 \$, alors que les dépenses de fonctionnement et les immobilisations se chiffrent respectivement à 1 466 653 \$ et à 495 843 \$.

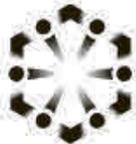
MORDUS DE L'HIVER

SAMEDI 4 FÉVRIER 2017 DE 10H À 16H

Activités gratuites pour toute la famille!
Défilé de motoneiges et d'autoneiges antiques
Drag de motoneiges antiques

Spectacle de cirque, jeux extérieurs animés et activités artistiques au Centre culturel

 **MUSÉE DE L'INGÉNIOSITÉ**
J. ARMAND BOMBARDIER
MUSEEBOMBARDIER.COM

 **CENTRE CULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE**
YVONNE L. BOMBARDIER
CENTRECULTURELBOMBARDIER.COM



1001 ET 1002, AV. J.-A.-BOMBARDIER, VALCOURT, QUÉBEC
450 532-5300 | 450 532-2250